

# la Lettre

N°2  
juin  
2016

des élus Front de Gauche de Montfermeil



**Olivier D'Henry**  
Conseiller municipal



**Angélique Planet-Ledieu**  
Conseillère municipale



**Christian Brickx**  
Conseiller municipal



**Dominique Dellac**  
Conseillère départementale

## Avec vous

Un mouvement social de grande ampleur anime notre pays. L'enjeu est d'importance: le Medef et le gouvernement veulent que chaque patron puisse faire « sa » loi dans « son » entreprise. Augmenter le temps de travail, réduire les salaires, licencier à sa guise... en dérogeant au code du travail. Dans un pays qui compte 6 millions de sans-emploi, le chantage à la délocalisation et à la réduction d'emplois deviendrait le moyen « légal » de ne pas respecter la loi.

C'est inacceptable et vous êtes 75% à dire non, 62% à soutenir le mouvement. Minoritaires à l'Assemblée Nationale, Hollande et Valls ont utilisé le 49.3 qu'ils n'ont cessé de critiquer lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Naturellement, le pouvoir instrumentalise la violence pour tenter de discréditer les salariés et tous ceux qui participent aux Nuits Debout. Avec le Medef, il a engagé une campagne haineuse de dénigrement des syndicats qui contestent ses diktats et proposent une autre réforme du code du travail. Les élus du Front de gauche sont à vos côtés pour lutter contre ce projet de régression sociale. La modernité ce n'est pas le retour au xx<sup>e</sup> siècle. Et nous vous invitons à poursuivre votre action sur le plan politique, à construire pour 2017 un projet de gauche alternatif et un rassemblement de tous ceux qui ne veulent pas du libéralisme.

Olivier D'Henry

**Combattre la loi Travail, renvoyer ceux qui déshonorent les valeurs socialistes et empêcher le retour de la droite : un même combat.**

## PLU : pas à la hauteur

**Notre ville est à la croisée des chemins. Avec son désenclavement, grâce au tramway T4 et au super métro Grand Paris express, avec la Villa Médicis, équipement culturel à vocation nationale, son avenir se dessine pour le siècle à venir.**

Ces grands équipements ne dépendent pas de la municipalité, contrairement au Plan local d'urbanisme (PLU). Celui-ci devrait non seulement accompagner ces changements, mais utiliser cette dynamique urbaine pour des actions municipales volontaires, notamment en matière économique et de formation pour les jeunes. Malheureusement, malgré de timides avancées dans ces domaines, ce PLU reste prisonnier de la « vision » du maire qui veut faire de Montfermeil une ville « résidentielle ».

Cette « vision » n'est pas à la hauteur de ce potentiel. Pire, elle est illusoire. Tous les indicateurs le montrent: depuis que Xavier Lemoine est devenu maire, notre ville ne cesse de s'appauvrir. Car il ne suffit pas de densifier en construisant des logements pour rendre une ville attractive. Il faut de l'emploi et de la formation sur place, des équipements pour les enfants et les jeunes. En fait de ville « résidentielle », la politique de Xavier Lemoine accentue son caractère de ville « dortoir ».

Angélique Planet-Ledieu

## Xavier Lemoine déshonore notre ville et ses habitants

Battu à l'élection départementale par Dominique Dellac, devancé dans notre ville par le Front National, rejeté par la droite républicaine qui ne veut pas de lui comme candidat aux prochaines élections législatives, Xavier Lemoine recherche une solution pour sauver son mandat de maire aux prochaines municipales.

Car, aujourd'hui, le FN peut prétendre gagner notre ville. Mais plutôt que d'agir contre ce danger, il tente une opération séduction auprès du FN, qui risque de se retourner contre lui. Ainsi, il a invité le secrétaire départemental du FN à la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazi. Une honte! Dominique Dellac, avec courage, a su le rappeler: les héritiers des collaborateurs n'ont rien à faire devant la stèle des Résistants morts pour la France. Il s'affiche à Béziers et ailleurs avec tout ce que la France compte d'ultra conservateur et d'ultra libéral. Et le 15 juin, il participe à une table ronde qui se propose de comparer Montfermeil à Molenbeek, cette commune belge où certains terroristes ont vécu. Les Montfermeillois apprécieront cette fuite en avant dans l'extrémisme.

Tout sourire, tout miel dans notre ville, il révèle son vrai visage à l'extérieur. Celui d'un intégriste qui prêche le rejet de l'autre et qui n'a pas la même conception de la chrétienté que le pape François.

Christian Brickx

Notre pétition pour une baisse de 10% des impôts locaux recueille des centaines de signatures. Elle oblige le maire à tenir compte de notre proposition. Dans son édit du magazine municipal d'avril, il a déclaré: « Pourquoi pas ». Chiche!

### RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

Pour une information locale citoyenne, utile, différente, engagée, ouverte, impertinente :

[montfermeilfrontdegauche.org](http://montfermeilfrontdegauche.org)

Et chaque mois une lettre électronique,

**RECEVEZ NOTRE LETTRE ÉLECTRONIQUE**

Pour la recevoir, s'inscrire sur le site.

## Au conseil municipal

### La population de Montfermeil s'appauvrit

Xavier Lemoine voudrait faire de Montfermeil une ville « résidentielle ». Il consacre une part très importante de nos impôts à son Monopoly municipal: avec notre argent, il achète des terrains, des pavillons, des logements, des commerces... pour les revendre à des promoteurs et modifier la composition sociale de la ville. Mais cette stratégie urbaine est en échec. Les dotations de solidarité versées à la commune montrent que le revenu moyen des habitants est en baisse depuis des années. Si l'on ajoute la baisse de valeurs des biens immobiliers dans notre ville, le constat est sans appel: Montfermeil et ses habitants s'appauvrissent. Et la politique de Xavier Lemoine y est pour quelque chose.

### Métropole: recul démocratique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre commune est intégrée à la Métropole du Grand Paris et notre communauté Clichy/Montfermeil remplacée par le territoire Grand-Paris-Grand-Est qui regroupe 15 communes de l'Est de notre département. En fait de réduction du millefeuille territorial, la réforme constitutionnelle aura ajouté un étage de plus. Et éloigné d'autant les citoyens de leur pouvoir démocratique.

Dans notre société en crise, la démocratie est devenue un obstacle à la politique d'austérité. Les tenants du libéralisme ont donc adopté le principe: « Mieux vaut supprimer le peuple que changer de politique! » Mais Xavier Lemoine, qui voit grossir ses diverses indemnités pour atteindre 8 000 euros par mois, est gagnant...



Au côté de Brigitte Chevalier, de l'USM, Dominique Dellac, au Parc de la Bergère à Bobigny, lors du départ du Paris-Strasbourg féminin organisé par la Fédération française de cyclotourisme.



## Vivre ensemble dans le 93

### Un observatoire de la fraternité

Des élus et des associations de Seine-Saint-Denis ont lancé un Observatoire de la fraternité pour valoriser cette notion et la rendre vivante. Sur leur site, <http://observatoirefraternite93.org/>, on trouve des témoignages d'habitants, de citoyens, de femmes et d'hommes politiques engagés dans notre département. L'Observatoire veut également encourager les initiatives pour se rencontrer, partager et débattre. Il ambitionne de favoriser le vivre-ensemble par des actes quotidiens.



### « Marrainage »

À la demande de Réseau éducation sans frontière de Seine-Saint-Denis (RESF), Dominique Dellac a décidé de « marrainer » une jeune lycéenne sans papier. Sur sa page Facebook, on peut lire: « Elle a quitté sa famille, son pays, pour avoir droit à l'éducation qu'elle souhaitait, la liberté de choisir sa vie, son métier. Quel courage! Et le pays de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen ne serait pas capable de l'accueillir? »

## À l'Assemblée départementale

### Pour la crèche municipale

Lors du vote du budget départemental 2016, Dominique Dellac s'est abstenue pour 2 raisons: une hausse excessive des impôts départementaux (+ 9,5%) et la suppression de l'aide départementale à la crèche municipale de Montfermeil. Cette aide (290 000 euros) était destinée à compenser une inégalité territoriale puisque notre ville ne dispose pas de crèche départementale.

Cette abstention est cohérente avec la lutte contre l'austérité que mènent les élus du Front de Gauche, contre le désengagement de l'État qui veut obliger les collectivités territoriales à réduire les services publics rendus aux populations.

### Savoir nager

« Nager n'est pas un luxe, mais une liberté ». Comment ne pas partager cette déclaration du ministre des Sports. Et une sécurité vitale pourrait-on ajouter. À ce titre, savoir nager est une priorité nationale inscrite au programme de l'Éducation nationale. Pourtant, à Montfermeil, un nombre important d'élèves entrant en 6<sup>e</sup> ne sait pas nager. Lorsque j'ai appris que l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances avait décidé de supprimer, à partir de 2016, la subvention qu'elle octroyait jusqu'alors aux collèges de notre ville, je suis immédiatement intervenue auprès du ministre et des services départementaux des sports pour que les collégiens concernés puissent continuer à bénéficier d'un enseignement de la natation. Il aura fallu 9 mois de démarches assidues, avec les parents d'élèves et les équipes éducatives des collèges Pablo-Picasso et Jean-Jaurès, pour qu'une solution soit trouvée, qui associe le Département et la commune de Clichy-sous-Bois. Les collégiens de Montfermeil qui en ont besoin pourront donc avoir, dans le cadre de leur scolarité, des cours de natation à la rentrée prochaine à la piscine Rosa-Parks de Clichy. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cette solution, et tout particulièrement Olivier Klein, le maire de Clichy. Je dois, par contre, déplorer l'inaction totale du maire de Montfermeil, qui s'est complètement désintéressé de cette question, pourtant vitale pour de nombreux jeunes de notre ville. **Dominique Dellac**

Le 30 juin, le Conseil départemental devra se prononcer sur l'utilisation des recettes 2015 non dépensées (43 millions d'euros).

Dominique Dellac s'oppose à ce que cet argent soit utilisé pour financer le déficit du Revenu de solidarité active (35 millions pour notre département), qui relève de la solidarité nationale et devrait être payé par l'État.

Elle souhaite qu'il soit affecté aux dépenses qui relèvent de la responsabilité départementale **et demande que l'aide au fonctionnement de la crèche de Montfermeil soit rétablie.**

Dominique Dellac  
tient une permanence  
en mairie tous les mois  
et est disponible  
pour rencontrer  
les associations.  
**Prendre  
rendez-vous au  
01 43 93 93 95**

Dominique Dellac  
au côté de Stéphane Troussel et  
des personnels du Planning familial.



## Notre santé vaut mieux que ça !

Au 1<sup>er</sup> juillet, les hôpitaux devront se réunir en «Groupement Hospitalier de Territoire» et élaborer un «projet médical partagé» sous la houlette d'un établissement médical qui deviendrait à terme le «patron» des autres – chacun devant développer ou fermer des spécialités médicales et mettre en commun des fonctions comme la gestion, l'informatique...

Notre hôpital doit se regrouper avec ceux de Montreuil, d'Aulnay-sous-Bois et de Ville-Evrard. Ce dernier devrait «diriger» ce GHT. Ainsi, selon votre pathologie, il vous faudra consulter à Montfermeil ... ou à Montreuil... ou à Aulnay et, le cas échéant, être hospitalisé dans l'un de ces 3 hôpitaux.

**Cette réforme aura des conséquences négatives sur la qualité, la continuité, la sécurité et la proximité des soins**, de même que sur les personnels des hôpitaux. Car cette mutualisation imposée par la loi vise d'abord à réduire les dépenses de santé. C'est pourquoi, j'ai proposé, lors de la dernière réunion du Conseil de surveillance de l'hôpital, une motion pour demander à l'Agence Régionale de Santé de reporter la mise en place de cette loi. Comme l'ont fait les présidents des hôpitaux de Montreuil et d'Aulnay. D'autant que l'hôpital de Ville-Evrard, dédié à la psychiatrie, refuse de devenir le référent des 3 autres hôpitaux et entend poursuivre ses missions spécialisées dans la majorité des villes du département. Mais le Maire de Montfermeil, Président du Conseil de surveillance, s'y est opposé, préférant laisser faire... Lui qui se plaît à critiquer la politique gouvernementale, ne trouve rien à dire lorsqu'il s'agit de la mettre en œuvre pour réduire les services publics au détriment des Montfermeillois.

Dominique Dellac

Dominique Dellac  
et Pierre Laporte rendent  
compte de l'exercice du mandat  
que vous leur avez confié  
lors de rencontres dans chaque  
commune du canton.

Par ailleurs Dominique  
Dellac tient une permanence  
en mairie tous les mois et  
est disponible pour rencontrer  
les associations  
(prendre rendez-vous  
au 01 43 93 93 95).



## Xavier Lemoine boude les 60 ans du Planning familial

Le 30 mars, le Président du Conseil départemental, accompagné de Dominique Dellac, s'est rendu au Centre de planification Berthe-Morisot à Montfermeil pour les 60 ans du Planning familial. Le maire de Montfermeil a brillé par son absence. Xavier Lemoine est sans doute plus à l'aise lors des Manifs pour tous ou des rencontres de l'extrême droite, qui rassemblent tous les nostalgiques des avortements clandestins d'avant la pilule. Le droit à la contraception et à l'avortement sont des libertés pour les femmes et les familles.

## Fort de Vaujours : contamination confirmée

Tous ceux, élus, associations, salariés, citoyens qui exigent la transparence et l'application du principe de précaution concernant l'exploitation du Fort de Vaujours par Placoplatre ont des raisons supplémentaires d'être inquiets. En effet, la presse a révélé que les travaux de démolition des bâtiments ont été stoppés durant plusieurs mois au début de cette année. Et l'entreprise qui en avait la charge remerciée ! Pour quelle raison ? Pas de réponses, mais des confirmations : de nombreux « points chauds » ont été découverts ainsi « qu'une canalisation horizontale reliant une chambre de tir à un puits, qui a été bouchée par du béton dans le but de fixer la contamination ». On parle de résidus d'uranium, de pollution de nappes phréatiques, de radium retrouvé sur un fragment de paratonnerre. Pierre Laporte et Dominique Dellac, conseillers départementaux, ont donc écrit aux préfets de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis pour demander l'arrêt des travaux et une réunion d'urgence de la Commission de suivi de site afin de garantir enfin la transparence des activités sur le site et le respect du principe de précaution. L'État doit prendre ses responsabilités !